

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nouvelle carte de l'IBPT affiche les données de couverture des opérateurs de télécommunications fixes au niveau de l'adresse

Bruxelles, le 22 décembre 2022 – L'IBPT a actualisé son atlas des services de télécommunications fixes avec des données récentes. En plus des données de couverture agrégées habituelles au niveau territorial, une fonctionnalité a été développée pour pouvoir afficher les données de couverture par opérateur jusqu'au niveau de l'adresse. Les données de couverture des opérateurs de services nationaux qui ne possèdent pas eux-mêmes un réseau physique - et utilisent donc le réseau physique d'un opérateur de réseau - seront également cartographiées.

Depuis 2018, l'IBPT publie des cartes de couverture des services de télécommunications fixes sur son portail de données (<https://www.bipt-data.be/fr>), où les chiffres de couverture agrégés des opérateurs étaient visualisés au niveau du pays, de la région, de la commune et à d'autres niveaux par vitesse de téléchargement choisie (de 1 à 100 Mbps).

La nouveauté de cette publication actualisée est la fonctionnalité qui permet d'afficher des données de couverture détaillées et individualisées par opérateur au niveau de l'adresse. Les utilisateurs pourront désormais saisir une adresse, sur la base de laquelle des informations supplémentaires seront affichées concernant les vitesses de téléchargement descendant et ascendant que chaque opérateur peut fournir à cette adresse, ainsi que la technologie (xDSL sur une ligne de cuivre, HFC sur une ligne de câble ou FTTH sur une ligne de fibre optique) par laquelle ces services peuvent être fournis. Les consommateurs peuvent ainsi faire un choix éclairé et ciblé, adapté à leurs besoins.

Une autre nouveauté de cette publication actualisée est la visualisation des données de couverture agrégées au niveau territorial pour les vitesses de téléchargement de 400 et 1 000 Mbps.

Les cartes de couverture Internet sont établies à partir des données fournies par les opérateurs de télécommunications. À cette fin, chaque opérateur communique à l'IBPT son estimation de la couverture Internet par ligne de télécommunication fixe sur le territoire belge. Les principaux opérateurs de réseau Proximus, Telenet, VOO, Fluvius, Fiberklaar et Unifiber ont été contactés pour l'enquête.

En plus de ces opérateurs, des opérateurs de services nationaux sont également cartographiés. Ces opérateurs (Orange, Edpnet, Scarlet, Mobile Vikings, Zuny) utilisent un réseau physique de l'un des opérateurs précités, car ils ne disposent pas eux-mêmes d'un réseau physique jusqu'à l'utilisateur final. À un stade ultérieur, la carte affichera également les opérateurs de services régionaux (tels que Hermes Telecom, Fastfiber, Fastic, etc.).

Les données de couverture de tous les opérateurs sont mises à jour au moins une fois par an dans l'atlas de la couverture fixe.

La carte publie les vitesses de téléchargement descendant et ascendant maximales réalisables des réseaux fixes disponibles. Ces vitesses ne coïncident pas nécessairement avec les vitesses dont bénéficie effectivement l'utilisateur à l'adresse en question. La vitesse réelle dépend, entre autres, de l'offre à laquelle l'utilisateur final est abonné.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030
Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

